

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/08/2024 - B2024/011855 - 2001 B 00097 - 434 581 898 - BCA
COMPTABILITE AUDIT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		17 RUE DORIAN 42700 FIRMINY		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		4 3 4 5 8 1 8 9 8 0 0 0 2 1		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 904	AG	25 904	
		Fonds commercial (1)	AH	104 000	AI		104 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	159 866	AU	98 760	61 106
		Immobilisations en cours	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	600	BE		600
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 250	BI		3 250
	TOTAL (II)		BJ	293 620	BK	124 664	168 956
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	450 063	BY		450 063
		Autres créances (3)	BZ	50 738	CA		50 738
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	227 279	CG		227 279	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	728 081	CK		728 081	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 021 702	1A	124 664	897 037	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 500 ..)			DA	12 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	184 625
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 250
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	264 760
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	166 957
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	630 092
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24 748
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	14 781
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	23 354
	Dettes fiscales et sociales			DY	123 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	10 473
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	70 046
TOTAL (IV)			EC	266 945	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	897 037	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	249 738
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BCA										Néant ☐ *													
Exercice N																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">France</td> <td colspan="4">Exportations et livraisons intracommunautaires</td> <td colspan="4">Total</td> </tr> </table>												France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total			
France				Exportations et livraisons intracommunautaires				Total															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC															
	Production vendue { biens * services * }			FD		FE		FF															
				FG	966 125	FH		FI	966 125														
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	966 125	FK		FL	966 125														
	Production stockée*							FM															
	Production immobilisée*							FN															
	Subventions d'exploitation							FO															
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	80 131														
	Autres produits (1) (11)							FQ	1 321														
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	1 047 578											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*										FS												
	Variation de stock (marchandises)*										FT												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*										FU												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*										FV												
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*										FW	432 261											
	Impôts, taxes et versements assimilés*										FX	2 525											
	Salaires et traitements*										FY	243 004											
	Charges sociales (10)										FZ	112 337											
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*										GA	11 015										
												GB											
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC											
		Pour risques et charges : dotations aux provisions										GD											
	Autres charges (12)										GE	32 144											
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	833 288											
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	214 289												
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)										GH												
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)										GI												
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ	1 018											
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK												
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL												
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM												
	Différences positives de change										GN												
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO												
Total des produits financiers (V)										GP	1 018												
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*										GQ												
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR	278											
	Différences négatives de change										GS												
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT												
Total des charges financières (VI)										GU	278												
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	740												
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	215 030												

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

BCA

17 RUE DORIAN 42700 FIRMINY

Tél. : 04 77 10 15 70

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	250	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	250	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(250)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	47 823	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 048 597	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	881 640	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	166 957	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	73 455
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6	obligatoires A9	
				Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Autres charges			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				250		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 897 037 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 166 957 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	104 000			104 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 904			25 904
Immobilisations incorporelles	129 904			129 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	110 913			110 913
- Matériel de transport	21 512			21 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 442			27 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	159 867			159 867
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	600			600
- Prêts et autres immobilisations financières	3 250			3 250
Immobilisations financières	3 850			3 850
ACTIF IMMOBILISE	293 621			293 621

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	104 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	104 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 904			25 904
Immobilisations incorporelles	25 904			25 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	38 791	11 016		49 807
- Matériel de transport	21 512			21 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 442			27 442
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	87 745	11 016		98 761
ACTIF IMMOBILISE	113 649	11 016		124 665

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 504 052 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 250		3 250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	450 063	450 063	
Autres	50 738	50 738	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	504 052	500 802	3 250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 500,00 euros décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 266 945 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	24 748	7 542	17 206	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 354	23 354		
Dettes fiscales et sociales	123 540	123 540		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 256	25 256		
Produits constatés d'avance	70 047	70 047		
Total	266 945	249 739	17 206	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 451			
(**) Dont envers les associés	14 782			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 782 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	17
Dettes provis. pr congés à payer	13 520
Charges sociales s/congés à payer	4 122
Total	17 660

SARL BCA**Comptes annuels****Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	70 047		
Total	70 047		

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 9 personnes dont 2 apprentis.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	9	

« BCA COMPTABILITE AUDIT »

S.A.R.L. au capital de 12 500 €

- :-

Siège social : FIRMINY (Loire)

17 rue Dorian

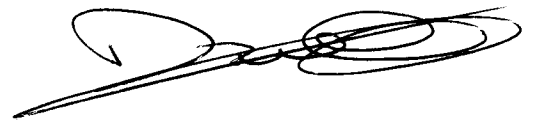
- :-

R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 581 898

- :-

COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

LA GERANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

« BCA COMPTABILITE AUDIT »
S.A.R.L. au capital de 12 500 €
- : -
Siège social : FIRMINY (Loire)
17 rue Dorian
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 581 898
- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 28 JUIN 2024

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 166 957,18 €, comme suit :

- Aux associés à titre de dividendes,	
soit la somme de	150 000,00 €
- Le solde au compte « Réserves Facultatives »,	
soit la somme de	16 957,18 €

TOTAL EGAL A	166 957,18 €

A chaque part correspond un dividende de 12 €. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 24 juillet 2024.

Le montant de la distribution éligible à l'abattement visé à l'article L.243 bis du CGI est de 150 000 €. Le montant de la distribution revenant aux personnes physiques est de 24 €. Le montant de la distribution revenant à la personne morale est de 149 976 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Distribution globale	Distributions éligibles à l'abattement de 40 % *	Distributions non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2022	150 000 €	Sur le montant total soit 12 € par titre	/
31/12/2021	130 000 €	Sur le montant total soit 10,40 € par titre	/
31/12/2020	80 000 €	Sur le montant total soit 6,40 € par titre	/

* abattement applicable si dividendes soumis au barème progressif de l'IR

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LA GERANCE,

